Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 9 (1876)

Artikel: L'apôtre Jean est-il l'auteur du IV évangile?

Autor: Goens van, F.-C.-J.

Kapitel: II

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379209

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il est donc possible que nous ayons affaire ici à un auteur anonyme. Les données de l'époque autorisent cette hypothèse. Il s'agit maintenant de rechercher si l'histoire d'une part et le contenu du IVe évangile de l'autre la repoussent ou la confirment.

II

Nous commençons par interroger *le témoignage des deux premiers siècles de l'église*. Que disent-ils de l'*auteur* du IVe évangile?

S'il fallait examiner quels sont, pendant cet intervalle, les auteurs ecclésiastiques et les hérétiques qui ont constaté ou non par leurs allégations l'*existence* du IVe évangile, nous devrions envahir les colonnes de cette revue pour bien longtemps. Ces passages sont tellement controversés que tel savant trouve déjà des traces de notre évangile chez Barnabas, tandis que d'autres soutiennent que jusqu'à l'an 170 on n'en constate pas une seule ni chez les auteurs ecclésiastiques, ni chez les gnostiques[1]. Il est permis d'en conclure que ces traces ne sautent pas aux yeux. Heureusement nous pouvons nous dispenser de prononcer ici un jugement qui sous notre plume risquerait d'être téméraire. Nous n'avons qu'à nous occuper de la question de savoir ce que les deux premiers siècles nous disent de l'*auteur* du IVe évangile, ce qui est bien différent. Or, les résultats à cet égard sont parfaitement unanimes. C'est Théophile, évêque d'Antioche, qui le premier signale nominativement Jean l'apôtre comme auteur du IVe évangile, dans son apologie du christianisme, adressée à un païen, Autolycus (II,

travail est classique sur la matière ; il justifie le phénomène en l'expliquant, notamment par rapport au IVe évangile. A. Hilgenfeld, *H. K Einleitung in das Neue Testament*, 1875, pag. 165-173.

[1] Pour s'en convaincre, il suffit de confronter Tischendorf, *Wann wurden unsere Evangelien verfasst?* Leipzig 1865, avec M. Scholten, *Die ältesten Zeugnisse betreffend die Schriften des N. T. historisch untersucht, a. d. holl. von C. Manchot*, Bremen 1867. Ce dernier ouvrage est une réponse au premier. Je me permets de le recommander à ceux qui ne connaissent que celui du théologien de Leipsig.

22), c'est-à-dire en 180 [1]. Toutes les autres désignations qu'on a cru trouver soit chez les valentiniens Héracléon et Ptolémée, soit chez Justin, soit chez Marcion, sont fortement controversées. Circonstance accidentelle, si l'on veut, ce silence ne laisse pas que d'être un fait de la plus haute importance; il a lieu de nous frapper surtout chez Polycarpe, disciple de Jean et chez Papias, son contemporain, l'un et l'autre en Asie Mineure, s'il est vrai, comme on l'admet généralement, que Jean a fini par jouer un si grand rôle dans cette contrée. A partir de Théophile, dès la fin du IIe siècle, le IVe évangile est attribué à Jean par Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie. Mais ici on se demande quelle est la valeur historique de ces témoignages, séparés d'ailleurs de plus d'un siècle de l'âge apostolique.

Cette valeur, ce semble, ne saurait être bien considérable. Tout le monde reconnaît qu'on ne procédait pas à cette époque par voie d'investigation critique. Convenons que c'est déjà un très grave inconvénient lorsqu'il s'agit de faits. Mais est-il même bien vrai que l'on eût pour devise suprême: transmis ou non transmis? Prenons Irénée dans son ouvrage *contre les hérésies* composé de 177-192. Défend-il l'origine apostolique des évangiles avec des armes historiques? la tient-il de Polycarpe? Non, au lieu de recourir à des témoignages, il se livre à des raisonnements aprioristiques qu'il est permis de qualifier de bizarres. Il n'y a, dit-il, il ne peut y avoir que quatre évangiles, ni plus, ni moins. Pourquoi? Parce qu'il n'y a que quatre points cardinaux, quatre esprits et quatre chérubins (*C. hœr.* III, 11 § 8.) Les quatre évangiles correspondent d'ailleurs aux figures mystérieuses de la vision apocalyptique : celui de Jean répond au lion, celui de Luc au bœuf, celui de Matthieu à l'homme, celui de Marc à l'aigle. (*Ibid.*) Nous renvoyons à Irénée ceux qui désirent connaître les raisons qui portent ce Père à voir une ressemblance entre le second évangile et un aigle, entre le troisième et un bœuf. — Le témoignage de Tertullien aura-t-il plus de poids ? Est apostolique, selon lui, ce qui est admis par les églises fondées par les apôtres. (c. Marc.

[1] Ὅθεν διδάσκουσιν ἡμᾶς αἱ ἅγιαι γραφαὶ καὶ πάντες οἱ πνευματοφόροι ἐξ ὧν Ἰωάννης λέγει· ἐν ἀρχῇ κ. τ. λ.

IV, 5.) Avait-il fait des recherches auprès des églises touchant Jean l'apôtre ? Nous l'ignorons, mais nous avons lieu d'en douter lorsqu'il ne sait nous raconter autre chose de Jean que l'anecdote qu'il fut jeté dans l'huile bouillante sans en éprouver aucun mal. Tertullien donne ce fait comme faisant partie de la tradition conservée par les églises apostoliques et y renvoie les hérétiques comme à la source de toute certitude. (*De præscr. hæret.* c. 36.)[1] — Enfin, quant à Clément d'Alexandrie, il suffira, pour fixer le degré de créance qu'il mérite dans la discussion qui nous occupe, de rappeler qu'il prend l'épître aux Hébreux pour une traduction grecque faite par Luc, sur un original hébreu dû à la plume de Paul. (*Hypot. apud Eus. H. E.* VI, 14, 2.)

Il est permis de conclure que vers la fin du IIe siècle l'origine apostolique du IVe évangile était généralement acceptée, mais *sans preuves historiques ;* c'était un dogme. L'autorité ecclésiastique sanctionna la tradition au IVe siècle par les conciles de Laodicée (364), d'Hippone (393) et de Carthage (397). Dès lors personne n'en douta. Ni le moyen âge, ni la réforme ne songèrent à soulever la question. L'examen sérieux ne date que du commencement et surtout du milieu de notre siècle.

La critique externe ne nous donnant pas de réponse satisfaisante à la question que nous nous sommes posée[2], nous allons interroger la critique interne, infiniment plus riche. Ici nous devons nous livrer à deux rapprochements essentiels :

1° Le IVe évangile et le Jean de l'histoire.

2° Le IVe évangile et le Jésus des synoptiques.

III

C'est ici que vient se placer naturellement une question préalable : si Jean l'apôtre est l'auteur du IVe évangile, pourquoi ne se nomme-t-il pas ? qu'est-ce qui a pu l'engager à se

[1] C'est encore Tertullien qui prend le livre d'Hénoch, composé sous les Hasmonéens, pour un livre antédiluvien. (*De cultu feminarum*) I, 3.

[2] Reuss., *Einl.*, 5. Auflage, 1874., s. 232. « L'incroyable peine qu'on s'est donnée pour amasser des témoignages externes prouve seulement qu'on n'en possédait pas de satisfaisants. »